LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

JANVIER • 2018 • www.essarts-le-roi.org

N° 15

» ACTUALITÉS
Vœux du Maire **P.04**

» DOSSIER
Les quatre grands projets **P.08**

» JEUNESSE
Le nouveau Conseil Municipal des Enfants **P.19**

» CULTURE
La Ronde des Théâtres **P.24**

03 > L'ÉDITORIAL DU MAIRE
04 > ACTUALITÉS
08> DOSSIER
11 > RETOUR EN IMAGES
18 > LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ
19 > JEUNESSE
22 > PORTRAIT
23 > SPORT / ASSOCIATIONS
24 > CULTURE
25 > RETOUR SUR LE PASSÉ
26 > TRIBUNE LIBRE / PRATIQUE
27 > PRATIQUE
28 > AGENDA / ÉVÉNEMENTS

LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

Photos du mois

Cérémonie officielle

Le Premier Ministre et le Ministre de l'Intérieur ont accordé la nationalité française aux Essartois Bibi Ghoorahoo, Aboubacar et Mohamed Kanu, Nizar Lajili et Abdessamad Medhat. Ils ont reçu leur décret de naturalisation le jeudi 30 novembre à la sous–préfecture de Rambouillet en présence de Michel Heuzé, Sous-Préfet de Rambouillet, de Marie-Françoise Benteyn, officier d'État Civil, Adjoint au Maire des Essarts-le-Roi, et du Colonel Mougenot, Président des membres de la Légion d'Honneur du comité de Rambouillet. Lors de cette cérémonie, l'ADAMY (Association des Anciens Maires et Adjoints des Yvelines) était également présente pour affirmer les valeurs républicaines des nouveaux Français et évoquer l'organisation politique de la France (Communes, Départements, Régions, Gouvernements et Président de la République).

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK/**ESSARTSLEROI**

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Salle des Mariages à 20h45
(Sous réserve de modification)

- **Jeudi 15 février**
- **Jeudi 29 mars**
- **Jeudi 12 avril**

Le prochain magazine paraîtra en avril 2018. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant **le 15 février 2018, par mail communication@essarts-le-roi.org** • **Directeur de la publication :** Raymond Pommet • **Chargée de l'information :** Marie-Françoise Benteyn • **Crédits Photos :** Istockphoto, service communication, associations, écoles • **1re de couverture :** Photos d'Essartois extraites de l'exposition de l'Atelier Photo des Étangs • **Rédaction :** Chrystel Delin • **Conception graphique :** scoopcommunication • **Impression :** Imprimerie Raynaud • **Dépôt légal :** à la date de parution

PEFC 10-31-1240

© Atelier Photos des Étangs

> **« L'année qui se présente aujourd'hui (...) doit favoriser ce que vous souhaitez de meilleur pour vous dans toutes vos activités et dans tous vos projets. »**

Mes chers concitoyens,
Au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je vous présente très chaleureusement nos vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, d'amitié, d'épanouissement personnel. Ces vœux vont à chacun de vous, à vos familles, avec une pensée très particulière pour celles et ceux d'entre vous qui sont les plus démunis, qui combattent la maladie et qui souffrent de solitude. Que cette nouvelle année vous apporte le réconfort.

L'année qui se présente aujourd'hui, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, doit favoriser ce que vous souhaitez de meilleur pour vous dans toutes vos activités et dans tous vos projets.

En plus d'être un agréable moment de convivialité qui nous a permis de nous rencontrer et d'échanger librement, la cérémonie des vœux du 10 janvier, qui nous a réunis nombreux, a été pour moi l'occasion de vous **rendre compte** de l'action que nous menons, avec l'équipe municipale, au service de la population.

Depuis quelques années déjà les communes de France doivent faire face à des diminutions répétées des dotations de l'État et des transferts de charges non compensés. Mais avec l'équipe qui m'entoure, nous gardons le cap, les yeux fixés sur les objectifs que nous nous sommes tracés :

- Celui d'une ville plus solidaire.
- Celui d'une ville où chacun se respecte.
- Celui d'une ville où la ruralité se conjugue avec le progrès et l'innovation.
- Celui d'une ville enfin que l'on aime pour son cadre de vie préservé, et où l'on a plaisir à vivre.

Ces objectifs sont ceux que vous nous avez confiés. Ce sont ceux que nous mettons en œuvre depuis plus de trois ans, à votre service. Progressivement notre cadre de vie se transforme et s'améliore, et parce que nous sommes à votre écoute, toujours disponibles pour vous accompagner au quotidien, la relation entre les élus et les citoyens gagne en dialogue et en confiance.

Après la rénovation de l'éclairage public et des trottoirs du quartier des Campagnardes en 2017, de nombreux travaux d'entretien de nos écoles, de nos voiries, de notre patrimoine, et surtout la réalisation du **nouveau restaurant scolaire de la Romanie**, les investissements ne faibliront pas en 2018, avec la réalisation ou le lancement de quelques grands projets indispensables à la poursuite du réaménagement de notre ville :

- Pour faire face aux nouveaux modes de vie et à l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant les garderies périscolaires du matin et du soir, un nouvel **espace périscolaire** sera construit dans le groupe Gallot, derrière le restaurant scolaire de l'école Roger Colart. Cela permettra de désaturer l'ALSH actuel, de supprimer les navettes de bus entre les deux groupes scolaires, et d'offrir aux enfants un espace plus calme pour leur bien-être.
- Le stade Charpentier verra la construction de nouveaux vestiaires aux normes sanitaires et sportives actuelles, et d'une salle de réunion pour les associations, sous forme d'un agrandissement et d'une rénovation du bâtiment actuel qui alliera modernité et respect de l'architecture historique. En parallèle, le Tennis club sera agrandi également.
- Afin de se prémunir des risques d'inondation futurs, le **Bassin des Gandines** sera entièrement réhabilité et paysagé, alliant utilité et agrément, et un nouveau parking desservant le centre-ville en 5 minutes à pied permettra de désengorger le cœur historique des Essarts-le-Roi.
- À la gare, côté Grâce de Dieu, 30 places de parking à la place de la **maison du garde-barrière** seront aménagées, permettant là-aussi de désengorger le centre-ville et d'offrir une alternative, par exemple pour les habitants de Saint-Hubert qui se rendent à la gare.
- Nous poursuivrons le programme de rénovation urbaine, avec **l'éclairage public** du hameau du Moulin et la réfection complète de la rue de la Forêt à Saint-Hubert, incluant l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement pour les riverains.
- Et enfin, nous poursuivrons la réhabilitation de la Mairie pour **l'accueil** du public et l'amélioration des conditions de travail des personnels, avec l'aménagement d'un nouvel espace convivial, moderne, pour une relation réinventée avec les Essartois qui y trouveront l'ensemble des services dont ils ont besoin.

En parallèle, nous accompagnons l'évolution urbaine de la commune, avec l'ouverture du chantier de création d'un nouveau quartier, le quartier du **Château d'eau**, un quartier moderne et respectueux de l'environnement, un urbanisme maîtrisé, à l'image de notre ville de demain.

Avec l'équipe municipale et l'ensemble des personnels des services municipaux, nous poursuivons avec détermination le long chantier de l'entretien et de la modernisation de notre commune. Nous sommes tous animés d'une même passion pour notre ville, pour faire en sorte que son développement, nécessaire, inévitable, se fasse dans le respect de son caractère authentique, et dans la qualité.

Nous avons le devoir de préparer l'avenir de la commune, de réfléchir à son développement, d'anticiper ses besoins futurs, tout en préservant son identité et son caractère rural.

Vous pouvez compter sur nous pour mener à bien cette mission passionnante, à vos côtés.

Très belle année 2018 à tous, et du fond du cœur, merci pour votre confiance.

Excellente année 2018
à tous !

Raymond Pommet

Les vœux du Maire

La cérémonie des vœux s'est tenue le mercredi 10 janvier en présence de nombreux Essartois, de commerçants, d'artisans, d'entreprises, de professionnels de santé, du corps enseignant et de représentants des corps constitués.

Raymond Pommet et Gérard Larcher, Président du Sénat

Raymond Pommet et Aurore Bergé, Députée de la Xe circonscription des Yvelines.

Michel Heuzé, sous-préfet de Rambouillet, Clarisse Demont, Conseiller départemental du Canton de Rambouillet, Marc Robert, Président de la Communauté de Communes de Rambouillet Territoires, Anne Cabrit, conseiller régional d'Île-de-France et Maire d'Orsonville, Gaël Barbotin, conseiller régional, Anne Grignon, Maire de Lévis-Saint-Nom, Isabelle Behaghel, Maire de Vieille-Église, Toine Bourrat, Maire de Saint-Rémy-l'Honoré, Daniel Bonte, Maire d'Auffargis, du Colonel Mougenot, Président des membres de la Légion d'Honneur du comité de Rambouillet.

Raymond Pommet, ses adjoints et ses conseillers municipaux.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

Intermède musical avec Dominique Petignat, accompagnée de Fabrice Zanghi au saxophone et de Pascal Coemet au piano.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Le RIAM

Depuis le mois d'octobre, le Relais Intercommunal d'Assistants Maternels de Rambouillet Territoires – géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale – sont des « antennes » dans quatre communes du territoire.
Passées sous l'égide de la communauté d'agglomération au 1er janvier, celles des Essarts-le-Roi et du Perray-en-Yvelines avaient maintenu leur activité. L'antenne située à Ablis a rouvert ses portes en octobre et dans le même temps, une autre a été créée à Rambouillet, dans les locaux du CIAS (14 rue Eiffel - ZA Bel Air).
Le Relais Intercommunal d'Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance où :

- parents et futurs parents peuvent être informés gratuitement sur les différents modes de garde, être accompagnés dans leurs démarches administratives ;
- les enfants accueillis par des assistants maternels peuvent ponctuellement bénéficier d'activités collectives qui sont des temps d'éveil et, de socialisation ;
- les assistants maternels peuvent avoir un accompagnement/soutien dans leur pratique quotidienne et ont la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience.

+ Aux Essarts-le-Roi :
« L'accueil-en-chanté » : 34 rue de Rome
Jours et horaires d'ouverture :
• Lundi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
• Le mardi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h
Contact : Nadine Le Men,
Animatrice du RIAM
Tél. 01 30 41 68 77
ciaspetiteenfance@rt78.fr
Plus d'infos :
www.rt78.fr/action/cias-riam

Le défenseur des droits

Grâce à eux, les litiges se règlent sans passer par les tribunaux dans 70 % des cas. Rencontre avec Linda Piwowarczyk qui défend vos droits devant les administrations.

SES COMPÉTENCES

Elle assure une permanence gratuite pour les personnes physiques ou morales, de nationalité française ou étrangère sur rendez-vous, les jeudis à Rambouillet. Sa mission est « simple » : renouer le dialogue avec l'administration lorsque « les portes sont fermées », en écoutant, conseillant, orientant et aidant cela en toute confidentialité. Ce n'est ni une avocate, ni une juriste, ni une assistante sociale mais elle facilite l'accès au droit. **Elle intervient dans les litiges** avec les services publics (impôts, CAF, CPAM, RSI, impôts, retraite)… Elle précise : « *En premier lieu, il faut avoir commencé les démarches, écrit en recommandé avec accusé de réception. Si ces premières démarches demeurent infructueuses, alors je peux intervenir.* »
Elle lutte contre la discrimination, défend les droits de l'enfant, et assure la défense des droits dans la cadre des relations avec les forces de sécurité. Les règles de déontologie qui encadrent les activités de ces professionnels de la sécurité publique et privée sont fixées dans différents codes et chartes : secret et discrétion professionnels, probité, discernement, impartialité, respect de la population, règles d'usage de la force… En France, le Défenseur des droits est l'autorité chargée de veiller au respect de ces règles de bonne conduite.

SES LIMITES

« *Quand le litige se retrouve devant le tribunal, je ne peux plus intervenir* », nous dit Linda Piwowarczyck. « *Pour une femme battue, c'est du domaine privé, je les oriente alors vers un autre organisme ou je l'invite à porter plainte* », ajoute-t-elle.
Si le cas est trop grave ou trop complexe, elle transmet le dossier au siège juridique.

+ Infos Pratiques Maison de l'accueil et de l'action sociale. 12 rue Gautherin - Rambouillet
Rendez-vous au 01 34 83 84 18. Tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.
linda.piwowarczyk@defenseurdesdroits.fr

En chiffres

1 469 dossiers ont été ouverts par les délégués yvelinois du Défenseur des droits en 2016. L'activité annuelle des délégués se situe en moyenne entre 1 400 et 1 600 dossiers chaque année.

91 % des dossiers ouverts concernent l'activité des services publics. La grande majorité des dossiers ont trait à la protection sociale.

5 % des dossiers portent sur des discriminations

2 % portent sur les droits de l'enfant

Conciliateur de justice

Un problème avec un voisin ou un locataire ? Le conciliateur de justice « démine » ces conflits qui souvent empoisonnent la vie. Rencontre avec Michel Suchodolski, conciliateur de justice à Rambouillet, qui assure une permanence gratuite.

À l'âge de la retraite, cet ancien avocat dans le domaine du droit de la construction et de la propriété a choisi de donner de son temps bénévolement.

Il a pour mission de régler les litiges à l'exclusion **de tout ce qui touche aux dispositions d'ordre public** qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties afin de trouver la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il peut se rendre chez les particuliers pour dénouer une affaire. « Ce n'est pas dans la culture française que d'être dans le compromis. » mais on y arrive ! précise-t-il.

« Le conciliateur doit avoir pratiqué le droit pendant trois ans, ce qui ne nécessite pas un diplôme. Nous avons régulièrement des temps d'échange avec le président du tribunal d'instance de Rambouillet ».

SES COMPÉTENCES

Son domaine de compétence est à la fois très restreint et très large. « Les affaires familiales, le droit du travail, les relations avec l'administration ne me concernent pas ! »

Reste :

- Les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- Les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- Les différends relatifs à un contrat de travail ;
- Les impayés ;
- Les malfaçons de travaux, etc. ;
- Les différends entre les entreprises ;
- Les litiges de la copropriété.

Il traite majoritairement des problèmes entre voisins et des litiges commerciaux (prestation de service, travaux défectueux sur des réparations de voitures..).

Pour faire passer son message, il déploie de trésors de psychologie « Les personnes sont en détresse et, pour avancer, il faut d'abord rassurer. Il y a beaucoup de non-dits. Si je prends l'exemple de ce Monsieur qui, pour ravaler sa maison, devait passer chez sa voisine. En droit, il n'y a pas de problème mais la dame refusait depuis deux ans car elle craignait pour sa haie et ses plantations. On a trouvé des moyens de la rassurer. Ils ont choisi ensemble une entreprise pour déplanter les plantes et en choisir d'autres ! explique Michel Suchodolski.

Ses conciliations ont valeur juridique. Quand il y a un procès-verbal, il peut être transmis au Tribunal d'instance pour exécution si une partie ne respecte pas ses engagements.

S'il y a une conciliation à la demande du juge, le procès verbal doit lui être transmis.

SES LIMITES

Ces interventions ne concernent pas ce qui ressort :

- De l'état des personnes (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire) ;
- Du droit de la famille qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales ;
- des conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif

+ Pratique : Maison de l'accueil et de l'Action sociale.
12 rue Gautherin à Rambouillet
Permanences : un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
Tel. : 01 34 83 84 18
Michel.suchodolski@conciliateurdejustice.fr

Autres aides pour les Essartois

CYBER ESPACE

Ce service gratuit s'adresse aux Essartois pour les accompagner dans leurs démarches administratives, consulter un compte bancaire, déclarer des impôts, un sinistre, entamer des démarches pour devenir auto-entrepreneur…

+ Contact : ABE
Prendre rendez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). 01 30 46 49 50 ou 01 30 46 48 97
1 rue de l'Atrium - Villa Romaine. L'espace cyber-services est contigu aux locaux de l'ABE. Tél. : 01 30 41 58 87 / staff@abessarts.org
www.abessarts.org

RELAIS CAF

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale, qui ont bénéficié d'une formation, vous donneront des informations générales sur la CAF et vous conseilleront dans vos démarches. Ce relais situé dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale dispose d'un poste informatique et d'une imprimante. C'est un service gratuit.

Attention ! **Aucun dossier allocataire ne sera récupéré sur le point relais CAF.**
Les courriers sont à adresser à :
CAF des Yvelines - 78090 YVELINES CEDEX 9.

+ Contact : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Mairie - 18 rue du 11-Novembre - 78690 Les Essarts-le-Roi
Tél. : 01 30 46 48 97 ou 01 30 46 49 51
Informations pratiques : Lundi, mardi, mercredi et vendredi **de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30 / Jeudi de 9h à 11h45 / Samedi de 9h à 12h**

Auxiliaires de vie : des anges gardiens

Deux auxiliaires de vie racontent leur quotidien auprès des plus fragiles.

Chantal et Marie-Pierre veillent avec soin sur les personnes qui ont besoin d'accompagnement et facilitent leur maintien à domicile. Confiance, bienveillance, respect et assiduité sont leurs maîtres mots.

QU'EST-CE QU'UNE AUXILIAIRE DE VIE ?

C'est une personne chargée d'aider une autre personne en difficulté (malade ou dépendante) à accomplir les tâches et activités de la vie quotidienne. C'est un soutien moral et un soutien logistique dans la vie de tous les jours, si précieux lorsque l'on se retrouve seul ou éloigné de sa famille. Elles proposent des promenades, les aident à faire les courses et les repas, la toilette et l'habillage, les accompagnent à des rendez-vous (médecin, coiffeur, kiné…), stimulent leur côté intellectuel par des jeux, aident à effectuer les démarches administratives. « *Nous nous adaptons à leurs besoins* », précise Chantal. Elles sont aussi un trait d'union avec les familles et parfois, du fait de leur présence, soulagent les aidants en les libérant pour quelques heures. Une auxiliaire de vie est diplômée et ne dispense pas de soins médicaux, ni n'administre de médicaments.

Marie-Pierre et Chantal pratiquent l'humour pour appréhender un quotidien parfois un peu sombre.

Elles prennent le temps d'écouter, savent aborder, du fait de leur expérience et de leur formation, certaines pathologies comme la maladie d'Alzheimer. « *À la fin de sa vie, parfois, la personne n'a plus de filtre. Il faut le savoir. Ne faisant pas partie de la famille, nous avons plus de recul* », précise Marie-Pierre. L'empathie est importante et il n'est pas rare qu'elles tissent des liens amicaux, car elles font leur métier avec le cœur.

+ Chantal Cotadze (06 86 95 58 05)
Marie-Pierre Egner (06 28 07 49 78)

Des boîtes à livres pour transmettre le goût de lire

Samedi 18 novembre, deux boîtes à livres ont été installées à la poste et à proximité du Complexe Culturel et Sportif en partenariat avec le Lions Club et le Centre Communal d'Action Sociale. Jacques Le Lostec, président de l'antenne essartoise du Lions, précise que chacun peut emprunter un ou plusieurs livres. C'est un partage libre et gratuit favorisant le lien social. Ce dispositif remporte un vif succès eu égard aux nombreux commentaires sur la page Facebook de la Mairie.

4 GRANDS PROJETS

L'année 2018 démarre avec de nombreux projets qui se concrétisent.

Développer l'accessibilité pour les usagers du train, développer le commerce local, assurer le bien-être des enfants et faciliter l'accès à la mairie et moderniser les structures d'accueil au public seront les réalisations de l'année 2018.

PARKING DE LA GRÂCE DE DIEU, ROUTE NATIONALE 10

Une trentaine de places de stationnement vont être réalisées sur l'emprise de l'ancienne maison du garde-barrière. Ce projet va permettre aux utilisateurs de la gare un accès direct à partir de la Route Nationale 10, leur enlevant l'obligation de transiter par le centre-ville.

Début des travaux : février.

Durée des travaux : 3 mois.

Quel impact ? Pas de perturbation à signaler.

RUE DE LA HAIE-AUX-VACHES

Réaménagement de la rue de la Haie-aux-Vaches avec le raccordement sur la RN 10 permettant de sécuriser les accès à la Zone d'Activités.

Début des travaux : fin janvier.

Durée des travaux : 3 mois.

Quels impacts ? L'accès au hameau de Saint-Hubert via la rue de la Haie-aux-Vaches sera limité pendant les travaux. Le déplacement de la limite d'agglomération entraînera la limitation de la vitesse à 70 km/h sur la Route Nationale 10, au-delà de la rue de la Haie-aux-Vaches.

ÉQUIPEMENT PÉRISCOLAIRE GALLOT

Ce nouvel équipement périscolaire accueillera 154 enfants.

Ce lieu convivial procurera un véritable confort aux enfants. Ils n'emprunteront plus les navettes.

Début des travaux : mars.

Durée des travaux : 8 mois.

Quels impacts ? Ponctuellement des perturbations rues d'Île-de-France et du Roussillon. La Municipalité mettra tout en œuvre pour les limiter au strict nécessaire.

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Engagée dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la commune rend accessible l'ensemble de ses équipements
dont la « Maison Commune ».
Les travaux comprennent la réhabilitation complète de l'aile ouest de la mairie :

- En rez-de-chaussée : tous les services accueillant du public (Affaires Générales, Enfance-Jeunesse-Scolaire, Centre Communal d'Action Sociale), un point « informatique en libre accès » sera à disposition pour les personnes ne possédant pas d'équipement
  et de connexion à internet.
- Une nouvelle Salle des Mariages et du Conseil Municipal sera crée à l'étage ; ainsi qu'une salle de réunion. Cet étage sera desservi par un élévateur* (installé en juin 2017).
  - * Élévateur : vitesse de déplacement : 0,15 m/s
  - Ascenseur : vitesse de déplacement : 0,60 m/s

Début des travaux : mars 2018

Durée : 8 mois

Quels impacts ? Déménagements :
Au Château de la Romanie : les associations (Yoga et l'Agse Gym), l'ISEF mémoire et bridge, l'Atelier Photo des Étangs, le club Parer, le Club de l'Amitié et Albiréo.
En Salle Barreau : le Centre Communal d'Action Sociale.

DR - Photos non contractuelles.

DR - Photos non contractuelles.

À venir

LOTISSEMENT DIT DU CHÂTEAU D'EAU.

Le permis d'aménager accordé, le 11 juillet 2016 pour le lotissement dit du Château d'Eau, entre dans une phase concrète de réalisation.

Ce programme immobilier est composé de 72 lots destinés à la construction de maisons individuelles et d'un lot destiné à recevoir 18 logements locatifs aidés. La superficie des lots individuels se situe entre 250 m² et 750 m², permettant de répondre aux différents budgets et besoins.

Les travaux en cours concernent les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Durant les travaux, nous demandons aux usagers de la rue de l'Artoire une vigilance accrue et les invitons à respecter scrupuleusement le Code de la Route et la signalisation inhérente au chantier.

LE HAMEAU DU MOULIN : UN NOUVEL ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public du secteur du Moulin, devenu vétuste et dangereux, va être remplacé. Les travaux se poursuivront sur le Hameau du Moulin courant 2018.
La municipalité s'est engagée, voici quelques années, à réduire la consommation d'énergie et en particulier d'électricité. Un diagnostic a été établi suite aux études effectuées les années précédentes. Le remplacement des lampadaires équipés de LED avec abaissement de puissance est privilégié.
Les derniers travaux ont été effectués dans le lotissement des Campagnardes où les lampadaires ont été remplacés par de nouveaux bien plus économiques.

5e rassemblement de véhicules anciens

Il a réuni dès 9 heures sur la place de l'Eglise et la rue du 11-Novembre de nombreuses voitures plus belles les unes que les autres (Porsche, Ferrari, Aston Martin…) et a été suivi par l'arrivée des motards à 11 heures.
Le circuit en vallée de Chevreuse préparé par Jean-Michel et Michel fut fortement apprécié par les conducteurs escortés des Harley Davidson.
Pour le déjeuner, Didier (le chef cuisinier), Pascal et Éric leur avaient préparé un barbecue champêtre qu'ils ont apprécié au rythme des danses du Country Line Dance de Lévis-Saint-Nom.
À 17 h, Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, a remis les trophées en chocolat réalisés par Paula et David Bossard et de belles compositions florales par La Fée des Fleurs.
« *Nous essayons de partager notre passion avec les Essartois et faisons découvrir notre ville à ces amoureux de voitures. Nous remercions Monsieur le Maire pour son autorisation et sa participation ainsi que les Services techniques pour leur efficacité. Et nous vous donnons rendez-vous pour le 6e rassemblement.* »
Gilbert et Christelle (Café de la Mairie).

Rencontre d'auteur

Valentine Goby, auteur de littérature pour la jeunesse et les adultes depuis quinze ans, a raconté avec enthousiasme son parcours d'écrivain aux participants venus l'écouter le mardi 3 octobre. Elle a abordé les thèmes chers à son cœur qui traversent ses romans et a retracé les rencontres inspiratrices de ses principaux personnages. La soirée s'est terminée par une séance de dédicaces autour d'un pot convivial.

Spectacle de contes

Sonia Koskas est une conteuse hors pair. Sans décor, juste avec ses mots et sa gestuelle, elle a réussi à embarquer un peu plus de 60 enfants du Centre de Loisirs ou usagers de la bibliothèque dans ses "histoires tombées de l'arbre à contes". Ses belles histoires magiques étaient originaires d'ailleurs : de Grèce, d'Inde ou d'Afrique.
Les enfants sont repartis la tête pleine de rêves avec l'envie de planter eux aussi un pommier à histoires.
Merci à Sonia Koskas pour ce beau moment hors du temps.

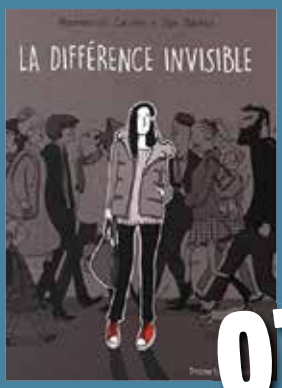

07 OCTOBRE

Café BD

Présentation des nouvelles acquisitions de BD et mangas par nos lecteurs passionnés ! Le livret des BD et mangas présentés est disponible à la bibliothèque.

Nouveaux arrivants

07 OCTOBRE

Apres une visite commentée en car de la ville, les Essartois ont été reçus par le Maire et les élus pour un moment d'échange et de partage autour du verre de l'amitié. Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, en a profité pour remercier vivement Louisette Artaud, Présidente de l'Atelier d'Arts Plastiques Essartois, pour le pastel qu'elle a exécuté et offert à la Mairie. Ce pastel illustre la couverture du Guide Municipal édition 2017/2018. Lors de cette cérémonie, France Faramus et Graziella Leblanc ont été récompensées dans le cadre du concours des jardins fleuris, et Odile Mettler pour son balcon.

LOUISETTE ARTAUD FÉLICITÉE PAR RAYMOND POMMET

07 OCTOBRE

Remise des médailles du Travail par M. le Maire

Médaille d'Argent
Christiane Belli, Christophe Chaminade, Nathalie Coutant, Luis Faria de Araujo, Amadou Kane, Maryvone Baudoin, Samuel Dubois

Médaille de Vermeil
Christiane Belli, Claudine Vincent, Maryvone Baudoin

Médaille d'Or
Christiane Belli, Francis Eclimont, Claudine Vincent, Christiane Baudoin, Stéphanie Gobin-Kreisel, Giuseppe Volpe

Médaille de Grand Or
Christiane Belli, Benoît Rouanet

Communal Vermeil
François Bouktouche (Directeur du Centre Communal d'Action Sociale)

SEMAINE BLEUE

LES CUISINES DU MONDE

07 OCTOBRE

CHANTS OPÉRA/OPÉRETTE – CHARLES GOUNOD, FRANZ LEHAR, CHARLES LECOCQ, GUISEPPE VERDI

LOTO AVEC LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS ET LES SENIORS

11 OCTOBRE

13 OCTOBRE

CABARET – RÉPERTOIRE DE BARBARA ET DU PARIS D'ANTAN PAR DOMINIQUE PETIGNAT

REPAS DES AÎNÉS

18 OCTOBRE

« Décos d'Halloween »

Avec un peu d'avance, deux groupes d'une dizaine d'enfants ont commencé à fêter Halloween à la bibliothèque. Les plus jeunes ont réalisé un miroir déformant dans lequel leurs visages apparaissaient effrayants ! Quant aux plus grands, ils ont construit leur théâtre d'ombres qui leur a permis d'inventer des histoires affreusement horribles. Bravo à tous pour cette créativité !

22 OCTOBRE

Les Grands Alberto

La troupe de théâtre amateur « LES GRANDS ALBERTO » dirigée par la talentueuse Marie-Silvia Manuel a offert, au profit de l'antenne du Secours Populaire du Perray-en-Yvelines, une représentation d'une comédie de Georges Feydeau « Léonie est en avance » devant une centaine de personnes ravies.

À l'issue, un goûter était offert à tous en remerciement de leur générosité.

Commémoration de la cérémonie du 11 Novembre

Une centaine d'enfants ont chanté deux couplets de *La Marseillaise* en présence de nombreux élus : Toine Bourat, Maire de Saint-Rémy-l'Honoré, représentant Gérard Larcher (Président du Sénat), Michel Heuzé, sous-préfet de Rambouillet, Aurore Bergé, députée de la Xe circonscription des Yvelines, Anne Cabrit et Gaël Barbotin, Conseillers Régionaux, Clarisse Demont et Georges Benizé, Conseillers Départementaux du canton de Rambouillet, Marc Robert, Maire de Rambouillet et Président de Rambouillet Territoires, et des Présidents de la Fraternelle et de l'Agse.
Félicitations à tous les écoliers qui avaient répété sur la pause méridienne ou chez eux en famille !

11 NOVEMBRE

ATELIER D'ÉCRITURE

Le mardi 14 novembre à la Bibliothèque, une dizaine de personnes participèrent à l'atelier d'écriture animé par Anne-Florence Ghali, écrivain public. Grâce à sa plume, personnages, décor, atmosphère deviennent inoubliables… Les participants ont ainsi esquissé quelques scènes et portraits. Retrouvez quelques-uns de ces textes sur le site de la bibliothèque : https ://opac-x-bmlesessartsleroi.biblixnet.net/

Rendez-vous avec Stéphane Capelle, auteur jeunesse

15 NOVEMBRE

Stéphane Capelle est l'auteur de trois romans : *Le Mariage de Félicie*, *Mistigri* et *Chez les Baugremot*. Il a présenté son métier d'écrivain, illustrateur et éditeur à deux groupes d'une dizaine d'enfants. Ces derniers, captivés par la rencontre, ont posé beaucoup de questions et ont même pu s'essayer à l'illustration.

Échanges avec un auteur

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Marie Charrel, écrivain et journaliste au *Monde*, et Sophie Noël, écrivain et enseignante, pour une rencontre autour de leur métier d'auteur. Les participants ont pu poser leurs questions sur ce métier parfois un peu mystérieux : comment devient-on auteur ? Est-ce que c'est une vocation née de l'enfance ? Vit-on de ses romans ? Comment concilier deux métiers ? Etc. Une rencontre conviviale qui s'est terminée par une séance de dédicaces.

Salon du Livre

La 8e édition du Salon du Livre Essartois s'est déroulée dans de très bonnes conditions, même si cette année il n'y avait pas d'auteurs très connus et si, dans les villes environnantes, les salons du livre se sont multipliés ce dernier trimestre. Les auteurs présents étaient ravis de leurs ventes et de l'échange avec les lecteurs petits et grands. La communication faite avec la distribution d'une brochure pour tous les habitants, les interventions d'auteurs organisées par la Bibliothèque Municipale ainsi que la présence des écrivains « jeunesse » dans les classes avant ou après le salon ont pour but de développer le goût de lire.

Exposition photo

Avec plus de 200 visiteurs, cette première du genre pour le club photo fut un succès. L'exposition avait pour but de faire participer les Essartois et de montrer la diversité des habitants de notre ville.
Les familles ont pris plaisir à se voir et reconnaître aussi amis et voisins, qui tous avaient posé le jour du forum des associations de notre ville en septembre dernier.
Soutenu par la comission culture de la Ville et Monsieur le Maire, cette expo continue de vivre sur la page Facebook de la Ville et sur le site de la ville (www.essarts-le-roi.org) au travers d'une galerie en ligne.

Exposition sur la biodiversité

« Le monde ne peut vivre sans biodiversité… »
La biodiversité, c'est l'ensemble de tous les êtres vivants qui peuplent la Terre. C'est aussi tout ce qui permet aux Hommes de se nourrir : plantes et animaux. Or, de nos jours, la biodiversité est en danger. C'est pourquoi le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement est particulièrement préoccupé par ce sujet et a voulu le faire partager à tous les enfants des écoles des Essarts en leur préparant cette exposition. Quatorze classes de primaire et deux groupes de catéchisme, soit environ 400 enfants, ont pu s'informer sur ce sujet.
La défense de la biodiversité, ce n'est pas seulement la défense des loups et des ours blancs, c'est une question de survie de l'espèce humaine. La prise de conscience des populations se fait peu à peu et des solutions existent : culture raisonnée, consommation locale, diminution de l'effet de serre ; et les enfants ont pu citer des actions qu'ils s'engagent à prendre dans leur vie quotidienne. Faisons comme eux et protégeons la Planète, leur avenir en dépend.

Contes musicaux

Encore un beau succès pour les contes musicaux animés par AIDEMA. Trois contes de pays différents : Russie, Afrique et Cambodge ont fait voyager les enfants et leurs parents.

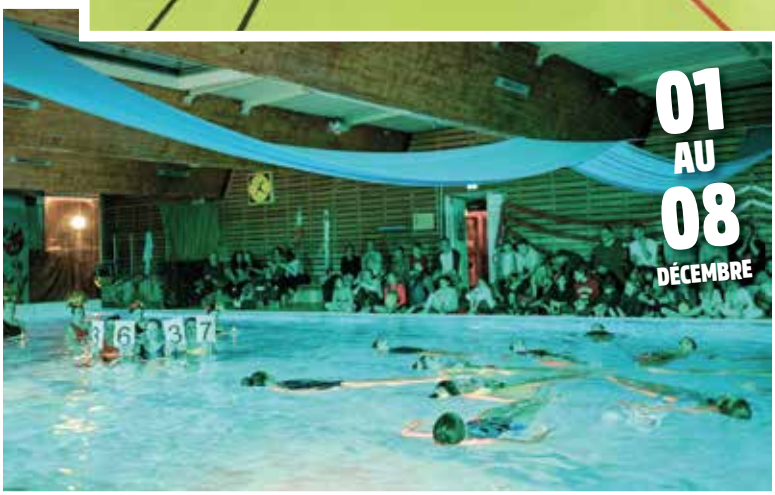

01 AU 08 DÉCEMBRE

Téléthon

L'Espace jeunes a organisé un spectacle d'improvisation théâtrale. L'équipe technique au son, à la lumière et à la prise de vue était composée de trois jeunes adhérents de la structure.
Le spectacle s'est déroulé en deux temps. La première partie : les Mini Panés (Pierre, Lucilou, Juliette, Ludmilla, Wendy et Clara, âgés de 11 à 14 ans) ont pu exprimer « leur potentiel » pendant plus d'une heure, sur des thèmes variés.

En deuxième partie les *Chili Con Panés* (Arthur, Hugo, Damien, Diego, Manon, Emma, âgés de 14 à 17 ans) leur ont succédé pendant un peu plus d'une heure. À la fin de la soirée, Mikaël – le Directeur de l'Espace Jeunes – a remercié toutes les personnes qui se sont mobilisées, en particulier les jeunes. Le samedi, un concert de Noël était proposé par le Lions Club des Essarts-le-Roi. Et le week-end suivant, un tournoi des trois raquettes : tennis (par le Tennis Club des Essarts-le-Roi), tennis de table (par l'Agse tennis de table), et badminton (par l'Agse badminton) a réuni toutes les générations. Un spectacle de natation synchronisée (CNPE) et diverses animations par Brigitte ont contribué à la réussite de ce bel élan de solidarité.
2 521,60€ ont été récoltés.

Merci à tous !

Marché de Noël

Pour la première fois, ils ont participé au marché de Noël des Essarts-le-Roi les 9 et 10 décembre.
Six membres du comité de jumelage allemand de Salem (ville jumelée avec les Essarts-le-Roi) sont arrivés en camion avec plein de gourmandises, de décorations pour Noël et tout ce qu'il faut pour faire un bon vin chaud parfumé. Ils transportaient avec eux un chalet en kit entièrement conçu par leurs soins, un chalet qui a été monté dès leur arrivée avec l'aide de membres du comité de Jumelage français, en bravant le temps glacé. À l'ouverture du marché de Noël, les membres présents des deux comités ont pris la pose avec le Maire des Essarts-le-Roi, Raymond Pommet, avant de porter un toast. Le vin chaud était bien de saison.

09 AU 10 DÉCEMBRE

Un vent d'Asie

Vo est présent de 8h30 à 13h30, tous les vendredis et dimanches matin.
Un conseil : se lever tôt pour avoir du choix !
Bernadette, une habituée : « *C'est bon, pratique et frais. Je prends généralement des nems et des rouleaux de printemps.* » Chantal, qui connaît bien la cuisine asiatique, nous confirme que c'est de la qualité : « Samossas, nems, je me laisse tenter par tout ! »
Vo a investi dans une vitrine réfrigérée pour répondre aux normes d'hygiène et précise qu'il a obtenu son certificat HAACP (méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires) auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.
Il vous propose : nouilles sautées, riz cantonnais, nems cuits sur place, raviolis aux crevettes, raviolis japonais… Le dimanche c'est sushi. Il se fournit en poissons ultra frais auprès du poissonnier des Reflets de la Mer. C'est un double gage de fraîcheur !
Laissez-vous charmer par les délicieux mets asiatiques… vous ne serez pas déçus.

+Contact :
Vo, traiteur asiatique
07 60 39 91 32.

Manger du poisson, c'est sain !

Un étal impressionnant de crustacés et de poissons nous accueille à la porte du marché tous les mardis, vendredis et dimanches.
Le plus difficile sera de choisir parmi les poissons de saison. En janvier : bigorneaux, bulots, coquilles Saint-Jacques, crevettes, huîtres, moules, praires, bars, dorades grises, églefins, haddocks, harengs, loups, merlans, morues, raies… « *On gère nos produits en fonction de ce qui plaît, nous sommes à l'écoute du client* », précise Franck.
Pour consommer local, de saison et durable, mieux vaut ne pas arriver avec une idée précise chez son poissonnier, mais le laisser vous guider selon les arrivages. Certes la qualité a un prix. « *Mais elle ne coûte pas plus cher si l'on suit cette consommation raisonnée* », conclut Franck.
Vous n'avez pas d'idées pour les cuisiner ? Il vous fera aussi profiter de ses recettes, par exemple : enroulez les noix de Saint-Jacques dans du lard fumé, accompagnées de pommes Grany. « *Un délice* », nous affirme-t-il.
Un rayon traiteur est à disposition : crêpes fourrées, terrine de Saint-Jacques et crustacés… et bien évidemment les plateaux de fruits de mer sur commande.

+Contact :
Les Reflets de la Mer
01 34 89 80 23

Huit nouveaux jeunes conseillers municipaux !

Les 30 novembre et 1er décembre, les écoliers des deux écoles élémentaires René Coudoint et Roger Colart ont élu les nouveaux Conseillers Municipaux Enfants. Le 2 décembre, en présence de Monsieur le Maire, des élus et de leurs parents, les jeunes ont été investis dans leurs fonctions pour une durée de deux ans. Ils l'ont été sur leur programme, dont voici quelques extraits qu'ils ont développés lors des vœux à la population, le mercredi 10 janvier 2018.

Louise Damour
École René Coudoint

Faire un reportage sur l'agriculture

Organiser une sortie à la déchèterie. Développer les bons gestes de tri

Zoé Legros
École René Coudoint

Mathis Bisson
École René Coudoint

Organiser des moments d'activités réunissant les personnes âgées et les enfants (jeux de société, lectures, activités manuelles...)

Yaniss Ouerdani
École René Coudoint

Travailler avec les ordinateurs

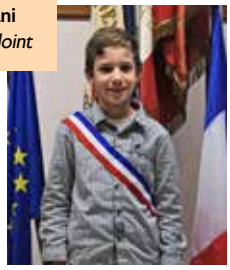

Claire Egner
École Roger Colart

Créer un site pour les animaux perdus. Décorer un panneau d'entrée de ville

Sañaa Kourdi
École Roger Colart

Initier les enfants à l'écologie

Jahîn Boulila
École Roger Colart

Créer un local pour faire des devoirs, des exposés, des jeux, lecture...

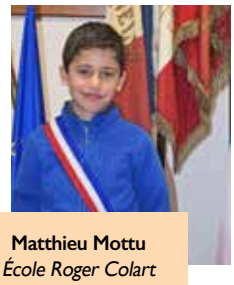

Matthieu Mottu
École Roger Colart

Création d'un Pumtrack BMX (piste de BMX miniature pour tous les vélos, rollers et skates)

Les Jeunes Conseillers Municipaux (CME) entourés de Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, de Chantal Darriet, adjoint au Maire déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et la petite enfance, de Marie-Eugénie Darjo et de Steven Branchu, Conseillers municipaux en charge du CME, d'Audrey, et de Rabia responsables de l'administratif et de l'animation.

QU'EST-CE QU'UN CME ?

Le CME, ou Conseil Municipal des Enfants, permet aux enfants de participer à la vie de leur commune. Ils expriment leurs idées, participent à des actions de la Ville et montent des projets d'intérêt général avec leurs camarades. L'élection se fait au suffrage universel direct. Ces élèves de CM1 sont élus pour deux ans.

ESPACE JEUNES

Michaël et son équipe (Christophe, David et Jean-Christophe) déploient en 2018 de nouveaux projets :

- Création d'une annexe dans le quartier de Mauregard afin de recréer avec les enfants et les jeunes du lien, du dialogue, de la confiance à travers des activités de loisirs (sports de rue, jeux…). « *Notre objectif est de créer un lien qui leur ressemble. Nous accueillons les jeunes à partir de 7 ans. Ils sont libres de venir et de partir quand bon leur semble* », explique Michaël Cochet, le Directeur de l'Espace Jeunes.
- Intervention sur la pause méridienne au collège des Essarts-le-Roi deux fois par semaine pour des activités sportives sur le plateau sports dédié dans la cour de l'établissement
- Création d'événements : lieu d'accueil pour les conférences autour de problématiques sociétales et à destination de tout public (parents d'élèves, jeunes, grands-parents…), lieu de rencontre intergénérationnelle quelques samedis par an autour du jeu, trocante jeux vidéo, jeux de société, équipements sportifs, implication dans un projet humanitaire, rapprochement avec les associations sportives (tournois inter quartiers)
- Atelier RÉPAR'TOUT : aider chaque personne (sans restriction d'âge) à devenir autonome sur des petites réparations ou maintenance (informatique, vélos, montage de petits meubles, petit électroménager…)

- Aide aux devoirs : recherche d'intervenants extérieurs pour une aide aux devoirs auprès du public collégien

… et toujours poursuite de toutes les activités actuelles (basket, guitare, théâtre d'impro, jeux de rôle, ludothèque, billard, ping pong, baby foot, soirées à thème, ateliers spécifiques et sorties durant les périodes de vacances, accueil de pré-ados.

+ Annexe de l'Espace Jeunes
Complexe Culturel et Sportif
Mardi, mercredi, vendredi de 16h30 à 19h
(sauf pendant les vacances scolaires)
Tél. : 01 30 41 51 99. Courriel :
m.jeunesssarts@wanadoo.fr

peep

Résultat du Grand Prix des Jeunes Dessinateurs de la PEEP sur le thème : dessine le Zoo de tes rêves…

228 jolis dessins individuels ou collectifs ont été exposés dans la salle polyvalente des Essarts-le-Roi le 22 juin dernier et nous ont fait voyager dans des zoos colorés et souvent très drôles !

ÉCOLE MATERNELLE PRÉ-GALLOT :

- en catégorie PS/MS : Sarah-Nahéma TURISMA (6e ex-æquo)
- en catégorie GS/CP : Jules DUBOIS (1er en local et 2e en départemental)
- en catégorie collectif de classe : PS de Mme THERY et PS/GS de Mme THOMAS (4e ex-æquo)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COUDOINT :

- en catégorie GS/CP : Lucie JOUBERT et Randy RAMANICH (4e ex-æquo) et Mathis CHABIN (5e)
- en catégorie CE1/CE2 : Bruna MARTINS-ROMA (5e)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COLART :

- en catégorie CE1/CE2 : Kateline RAIMBOUX (1re en local et en départemental), Arthur KOVACIC-COLLART (2e), Paul ALVES (3e), Telmo FAIVRE (4e) et Chloé DE BEAUREPAIRE (6e)
- en catégorie CM1/CM2 : Eva BASTARD (1re en local et 3e ex-æquo en départemental), Lauralie FOUQUET (2e), Inès FRAIN (4e) et Julia ANDREELLI (5e)
- en catégorie collectif de classe : CM2 de Mmes DETEIX et LETERME (1re en local et 2e en départemental), CM2 de Mme BATARIERE (2e) et CM1 de Mme PRUGNIÈRES (3e)

Dessin de Kateline RAIMBOUX
1re en cat. CE1/CE2

Dessin de Jules DUBOIS
1er en cat. GS/CP

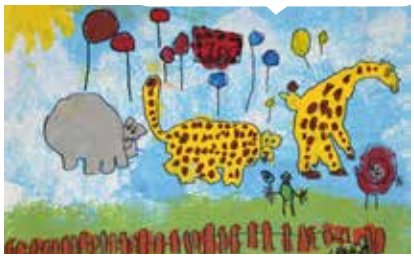

Dessin d'Eva BASTARD
1re en cat. CM1/CM2

Dessin de la classe de CM2
de Mmes DETEIX & LETERME
1re en cat. dessin collectif de classe

... et du Grand Prix des Jeunes Lecteurs de la PEEP

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COUDOINT :
- en catégorie CM1 : Gabin DEPAYS (5e ex-æquo)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COLART :
- en catégorie CM1 : Maëlys DESVAUX (2e) et Noé DUBOIS (5e ex-æquo)
- en catégorie CM2 : Enora BOCHARD (6e)

COLLÈGE LES MOLIÈRES :
- en catégorie 6e : Lisa ANDREELLI (1re en départemental), Cécile GUILLON (3e ex-æquo) et Thomas GASSIN (5e ex-æquo)
- en catégorie 5e : Elhyas ATFI (1er), Alice CHARDONNENS et Ophélie ASTIER (2e ex-æquo) et Kheira YALAOUI (3e)

Cette année, c'est le livre « Louis Pasteur contre les Loups-Garous » de Flore VESCO, aux éditions Didier Jeunesse, qui a été plébiscité par les membres de ce jury, âgés de 9 à 12 ans et représentant toutes les régions de France.
L'enthousiasme et l'implication des 221 participants à ce Grand Prix prouvent encore une fois que, malgré les sollicitations en tout genre, la passion des livres existe toujours chez bon nombre de jeunes et qu'elle n'est pas près de s'éteindre.

Bravo aux 221 élèves de CM1, CM2, 6e et 5e des écoles des Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines et Lévis-Saint-Nom et du collège Les Molières pour leur participation au concours de lecture de la PEEP.

Catherine HAM
Présidente PEEP Les Essarts-le-Roi

À l'honneur cette année, Alice Chardonnens, finaliste départementale et académique, qui a représenté l'Académie de Versailles au sein du jury national du Grand Prix des Jeunes Lecteurs récompensant chaque année un auteur jeunesse.

GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS/LECTEURS 2017

« Ce m'est un doux et réjouissant moment que celui de récompenser, et les talents sont au rendez-vous pour ces Grands Prix
Comme chaque année, j'ai distingué un bulletin « Lecteurs » qui a retenu spécialement mon attention pour son originalité : Une Essartoise, Kaïna ROBERT-ISSOUF, dans sa critique, comparait les contes de Perrault à ceux des frères Grimm. Des livres ont récompensé son travail, ainsi qu'une invitation en famille au château de Breteuil (le château des contes de Perrault) avec un spectacle du « Chat Botté ». »

Agnès Ciry *Adjointe au Maire en charge des animations culturelles et associatives*

Dessine ton conte préféré

Tu vas à l'école maternelle ou élémentaire, tu aimes dessiner… L'association PEEP des Essarts-le-Roi te propose de participer au concours de dessins "Le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs".
Le thème 2018 est : DESSINE TON CONTE PRÉFÉRÉ
Pour participer, c'est facile ! Si tu es scolarisé aux Essarts-le-Roi, remets ton dessin à ton enseignant. Sinon, envoie ton dessin directement à :
Mme Amélie NEHLIL, 19 rue d'Alsace-Lorraine, 78690 LES ESSARTS-LE-ROI.
Attention, ton dessin doit nous parvenir au plus tard le 7 mars 2018.

+ Bulletin de participation et règlement du concours sur : http://peep.asso.fr/nous/grands-prix/grand-prix-des-jeunes-dessinateurs/
Remise des Prix locale courant juin 2018.

Grand Prix des Jeunes lecteurs

Tu es en CM1-CM2-6e-5e, tu n'es peut-être pas un très grand lecteur, mais "Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres, alors dis-nous pourquoi tu l'aimes !".
L'association PEEP des Essarts le Roi te propose un concours de lecture "Le Grand Prix des Jeunes Lecteurs".
Pour participer, c'est facile ! Donne tes impressions sur le livre que tu auras choisi !
Si tu es scolarisé aux Essarts-le-Roi, remets ton bulletin de participation à ton enseignant à l'école ou au CDI du collège. Sinon, envoie-le directement à : Mme Catherine HAM, 9 allée François Couperin, 78690 LES ESSARTS-LE-ROI. Attention, ton bulletin doit nous parvenir au plus tard le 17 février 2018.

+ Bulletin de participation et règlement du concours sur : http://peep.asso.fr/nous/grands-prix/grand-prix-des-jeunes-lecteurs/
Remise des Prix locale courant juin 2018.

Massages bien-être

Dans le sillage des médecines douces, les massages bien-être reviennent en force. Juguler le stress de la vie quotidienne, évacuer les émotions, les tensions physiques et psychiques sont autant de bonnes raisons pour prendre soin de soi et des autres. Des études ont prouvé qu'il en résultait une diminution importante de la sécrétion de cortisol, l'hormone du stress.

Aurélie a passé de nombreuses certifications pour les pratiquer en toute connaissance de cause. « *Ma formation est reconnue par la Fédération Française de massage bien-être ! Ces actes ne s'improvisent pas. Par exemple, les massages pour les bébés ont un protocole particulier, soulager les coliques demande de l'expertise* », précise-t-elle.

Masser son bébé permet de développer une relation, de contribuer à son développement et d'apaiser son sommeil. « *J'invite les deux parents à pratiquer ces gestes lors d'ateliers : je leur donne les clefs et ils repartent avec les bons gestes.* »

Elle accueille les femmes enceintes : « *Le massage prénatal leur apporte une relaxation et une détente particulièrement appréciées, et elles appréhendent plus sereinement leur grossesse* », ajoute Aurélie.

Découvrez et choisissez le massage qui vous convient :

• Les massages traditionnels : massage thaïlandais, réflexologie plantaire thaïlandaise, massage aux plantes.
• Les massages bien-être : massage relaxant aux huiles, massage aux pierres chaudes, massage Lomi Lomi.
• Les massages spécifiques : massage sportif ou deep tissue, Amma assis.

Tous ces massages sont pratiqués avec des huiles essentielles bio (sauf dans le cas de contre-indication) et aux plantes. « *Bien pratiqués avec sérieux, ce sont des massages destinés à la détente du corps et de l'esprit. Ils ne sont en aucun cas des massages médicaux ou thérapeutiques. Toutes les personnes non sérieuses sont priées de s'abstenir* », tient à préciser Aurélie.

Aurélie peut aussi se déplacer sur votre lieu de travail pour les pratiquer.

Vous souhaitez faire partager ces moments exceptionnels : pensez aux chèques-cadeaux, cadeaux de naissance.

+ Sur rendez-vous uniquement du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h30 à 19h.
7 rue du Maréchal Foch – Les Essarts-le-Roi.
Tel : 06 52 94 41 13
Email : massages.yvelines@gmail.com
www.massages-yvelines.fr
Facebook : @zenetcompagnie

Mathieu : un guitariste pianiste professionnel

+ Essarts Musique
École de musique indépendante
Guitare/piano/basse/MAO
avec ou sans solfège
Tel : 06 88 06 02 74
Mail : essartsmusique@gmail.com

Formé au piano par des professeurs russes, il commence son apprentissage dès l'âge de 5 ans. À 15 ans, il devient guitariste et choisit d'en faire son métier. Depuis, il a travaillé avec de nombreux artistes, a participé à plusieurs albums dont celui de Ludovic Bourse, qui a composé la musique du film « *The Artist* » (entre autres). Il est aussi professeur de guitare à l'école de musique de Saint-Rémy-les-Chevreuses depuis treize ans, et ingénieur du son/studio diplômé, ce qui lui permet de dispenser des cours de MAO (Musique assistée par ordinateur).

Sa formation et son expérience lui permettent d'appréhender les cours différemment, en favorisant la musique tout en respectant la technique. Il enseigne soit à domicile soit dans son studio, le piano jusqu'à expert, la guitare jusqu'à professionnel, la basse-batterie jusqu'à moyen-plus et la Musique assistée par ordinateur jusqu'à expert. Connu des élèves, lors des temps d'activité périscolaire, il leur a fait découvrir la musique et certains ne peuvent plus s'en passer !

« *Je souhaite que mes élèves jouent rapidement, pour prendre très vite du plaisir et ne pas attendre trois ans pour jouer un morceau ! Attention, tout instrument demande du travail, de la rigueur et de la régularité dans le temps d'implication, il faut mieux jouer 10 mn tous les jours que plus tous les trois jours, cela sera plus efficace. Et quelle détente cela procure ! Pour ceux qui débordent d'énergie faire de la guitare ou du piano apprend la concentration, et souvent cela les calme, la batterie est aussi un excellent défouloir* », précise Mathieu.

« *Au piano l'apprentissage du solfège est très intuitif et je l'intègre à la musique pour que l'élève n'ait pas l'impression d'en faire. À la guitare, il reste plus complexe mais je ne l'impose pas car on peut très bien être guitariste sans solfège. Je ne délivre pas de diplôme national à la fin du cursus mais cela ne m'empêche pas d'avoir cinq anciens élèves qui sont devenus professionnels et qui vivent de leur musique à 100 % ainsi que beaucoup de guitaristes dans des groupes de musique locaux et nationaux. Je travaille à orienter mes élèves du niveau débutant jusqu'au perfectionnement et le plus important dans mon enseignement est de former des musiciens et non des instrumentistes* », ajoute Mathieu.

Il enseigne également la guitare à l'Espace Jeunes, tous les mardis à 17 heures. Son objectif est de permettre à tous de découvrir et de jouer de cet instrument.

Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour apprendre à jouer de la musique, Essarts Musique accueille des élèves de 6 à 75 ans.

Nos archères essartoises en OR !...

Notre participation au concours de tir à l'arc de Villepreux s'est vue gratifiée de quatre médailles d'or, un exploit historique pour notre club d'archerie des Essarts-le-Roi.

Alizée JAOUEN 1re cadette,
Michèle MESCOLA 1re super vétéran dame,
Pascale NONNON 1re vétéran dame
Christelle BOURBON, Nicole SCHOEN, Pascale et Michèle 1re équipe féminine.

Un immense bravo à nos archères talentueuses. Le monde du sport a tendance à mettre en valeur très souvent les hommes alors que la valorisation des femmes se fait beaucoup plus discrète. Aux Essarts-le-Roi, ce sont nos dames qui sont mises à l'honneur surtout quand elles remportent quatre médailles d'or dans un même concours.

L'exploit de nos championnes leur a valu quelques mails de félicitations de leurs amis archers :

- Bravo Mesdames ! L'an prochain on ne recrute plus que des filles, elles sont bien plus efficaces que nous ! ***Jean-Noël***
- Comme disait le poète, la femme est l'avenir de l'Essarts Club Archerie. Bravo Mesdames. ***René***
- Je pense que l'année prochaine, on fera le tir de la Reine au lieu du tir du Roy. Félicitations Mesdames. ***Paul***
- Bravo à Alizée pour son meilleur score.
- Pour les filles Hip Hip Hip Oraaaaaa ! ***Roger***
- Bravo à toutes ! Je suis tombé dans un nid de champions. Il est vraiment temps que je progresse ! ***Philippe L.***

"Tout semble donc très bien dans notre petit monde de l'archerie essartoise. Continuons donc à produire les efforts nécessaires pour progresser en nous amusant car, il faut bien l'avouer, c'est bien le plaisir que nous ressentons à tirer et à être ensemble que nous recherchons avant tout."

+ PISCINE DES MOLIÈRES

Nouvelle activité

Les usagers de la piscine des Molières ont la possibilité de faire de l'aquabike. Les vélos sont disponibles à la location. Les tarifs : 12 € la séance de 45 min / 60 € la carte pour 10 séances (la carte n'est pas nominative)

Plus d'infos :
www.rt78.fr/activites-piscine-molieres-essarts-roi

Le Club Informatique de l'ABE

LES OBJECTIFS DU CLICABE :

Partager savoir et savoir-faire autour des outils informatiques

LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS DU CLICABE :

- **Des permanences**
  - Expression des attentes – Réponses individuelles
  - Prise de rendez-vous si pas possibilité de réponse immédiate
  - Dépannages
  - Utilisation des équipements de numérisation
- **Des ateliers thématiques**
  Pour acquérir une méthode ou utiliser un logiciel spécifique avec des manipulations sur les postes informatiques de l'association
- **Des réunions d'échange**
  Pour échanger sur les pratiques des membres sur un thème défini et trouver les bons outils (programmes, applications…)
- **La mise à disposition d'outils de numérisation des souvenirs**
  Numérisation des diapositives, des photos et des négatifs – des cassettes vidéo VHS – des disques vinyles et des films 8 et super 8

QUELQUES PROPOSITIONS D'ATELIERS OU RÉUNIONS D'ÉCHANGE POUR L'ANNÉE À VENIR :

Les réseaux sociaux, la gestion des images, la retouche simple des images, la vidéo, les applications pour les mobiles, la création d'un blog, le monde Google, l'utilisation de Skype, l'animation sur les présentations PowerPoint, écouter de la musique, rédiger un courrier, créer un album photo papier, synchroniser ses différents outils…

C'est avec plaisir que nous accueillerons toute personne intéressée par l'activité de notre club.

+ Pour nous joindre

Les permanences : 1 rue de l'atrium, Villa Romaine
le lundi, mardi et jeudi, le matin de 9h à 12h
Tél. 01 30 41 58 87
(Président de l'ABE : Yves Berland)

La Ronde des Théâtres

du 9 au 11 mars

SALLE POLYVALENTE - ENTRÉE LIBRE - PARTICIPATION AU CHAPEAU

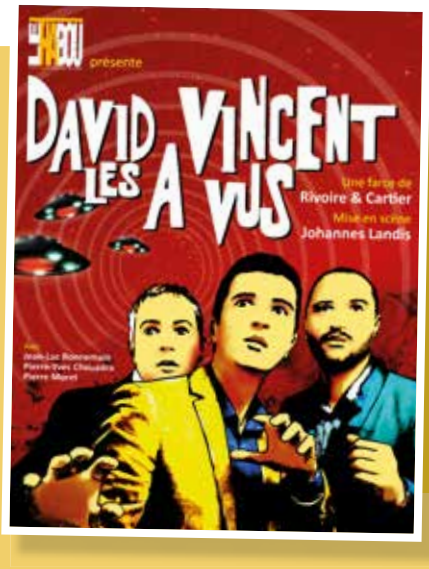

VENDREDI 9 MARS À 20H30

David Vincent les a vus

De Rivoire & Cartier
Par le Thabou.

Trois hommes tentent de monter une adaptation théâtrale de la série *Les Envahisseurs*. Les ratages, la mort, la maladie et la folie s'en mêlent.
Mise en scène : Johannes Landis.
Sélection des « Fous Rires de Courbevoie 2017 »

SAMEDI 10 MARS À 20H30

Les petites femmes de Maupassant

De Roger Defossez
Par les Baladins de la Diane.

Quatre femmes s'accordent une « parenthèse enchantée ». Des confidences entre espoir et résignation. Avec beaucoup d'humour et de tendresse acides, elles nous invitent dans leur univers feutré, loin des difficultés de la vie du XIXe siècle.
Mise en scène : Jean-Marc Huet

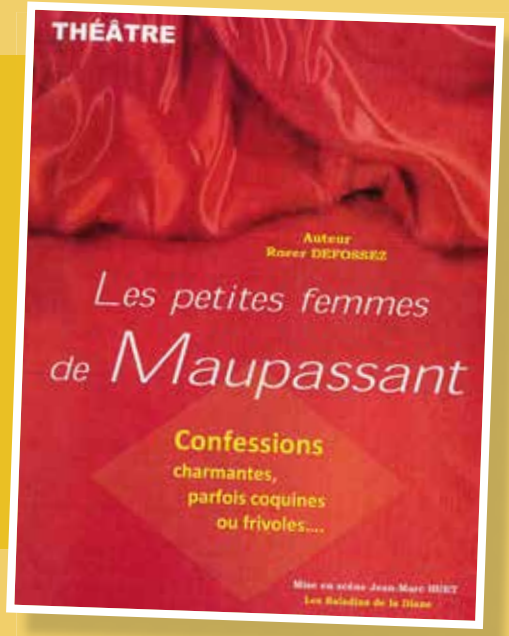

DIMANCHE 11 MARS À 16H

Le roi se meurt

d'Eugène Ionesco
Par le Théâtre du Village.

Un jour, dans un pays imaginaire, le roi Béranger Ier croyait tenir dans ses mains un pouvoir éternel. Puis tout bascule : on lui annonce qu'il va mourir. Il lui reste une heure et demie à vivre, le temps de la pièce.
Mise en scène : Évelyne Baget

Le téléphone : son histoire...

Le téléphone a connu une évolution fulgurante en un siècle. Ça vous rappelle quelque chose les demoiselles du téléphone ? Le 22 à Asnières, pourtant ce n'était pas l'âge de pierre ! Les technologies de l'information et de la communication prennent chaque jour plus d'ampleur : qui sait ce que nous réserve l'avenir en matière de téléphonie ? Zoom sur l'histoire de la téléphonie en quelques dates clefs.

1876 : ALEXANDER GRAHAM BELL INVENTE LE TÉLÉPHONE

Graham Bell dépose son brevet, deux jours avant son concurrent Gray. Le téléphone Bell est présenté pour la première fois en France le 29 octobre 1877 à l'Académie des Sciences par Antoine Bréguet.

Après les premières démonstrations téléphoniques de l'Exposition universelle de 1878, trois sociétés (la Compagnie des Téléphones détentrice des brevets Bell, la société Berthon & Cie, détentrice des brevets Edison et une société représentant les brevets Gower) obtiennent en juin 1879 l'autorisation d'exploiter des réseaux téléphoniques à Paris puis en province. En 1879, elles fusionnent pour donner naissance à la Société Générale des Téléphones, première compagnie privée de téléphonie.

Le principe de fonctionnement du téléphone : Une plaquette métallique fixée à une membrane est actionnée par la voix et vibre devant un électro-aimant. Ces vibrations permettent de produire un courant électrique variable. Grâce à un câble électrique, le courant électrique peut être transporté et la parole devient alors transmissible. À l'autre extrémité du câble, au niveau du récepteur, un dispositif identique au premier permet de reproduire la voix.

1880 : LE TÉLÉPHONE D'ADER

En 1880, Clément Ader, ingénieur français, perfectionne le système de Bell. Ce téléphone était composé de trois éléments distincts : un microphone pour parler, situé derrière une planche de pin fixée sur le socle, et deux écouteurs placés sur les côtés pour entendre l'interlocuteur.

Clément Ader met au point un téléphone mobile doté de deux écouteurs latéraux à anneaux, d'un microphone à planchette, le tout rattaché à une base circulaire à huit bornes de branchement et bouton d'appel en ivoire. Ce terminal est en bois laqué noir, métal chromé laqué noir et dispose d'un micro en sapin.

Le poste téléphonique complet comprend un transmetteur avec sa pile locale, deux parleurs ou récepteurs et une sonnerie. Construit par la Société Générale des Téléphones dès 1880, il est un des premiers mobiles à avoir équipé les abonnés de la SGT et est construit en un grand nombre d'exemplaires.

Ce téléphone n'était qu'une petite partie de l'installation nécessaire pour communiquer. Deux piles constituées d'une bouteille de verre remplie d'électrolyte et d'électrodes devaient être connectées pour faire fonctionner l'appareil. Ce modèle avait une contrainte difficile à gérer, puisqu'il fonctionnait avec des piles et qu'il était difficile de savoir lorsqu'elles étaient usées.

1892 : LE TÉLÉPHONE MILDÉ

Il apparaît comme le deuxième téléphone… Mode d'emploi : Appuyer trois ou quatre fois sur le bouton d'appel et attendre la sonnerie. - Décrocher les deux récepteurs, les appliquer sur les oreilles pour entendre l'opératrice. - Dire à l'opératrice le nom et l'adresse de son correspondant et attendre qu'elle établisse la communication, puis parler très près de l'appareil. Commentaires : Avant l'invention du combiné, le microphone est solidaire du boîtier. Il est situé derrière une planchette de pin dont le rôle est de capter les vibrations sonores de la voix. Celles-ci sont alors transmises à une petite capsule collée au centre contenant la grenaille de charbon. Les deux écouteurs placés sur le côté permettaient de s'isoler totalement des bruits extérieurs. Cette dernière précaution était indispensable : le niveau de parole reçu était très faible.

1904 : LE SIT

Le Sit, autrement appelé « violon », est le premier téléphone à avoir une forme à visée esthétique. Sur les modèles précédents, les créateurs n'avaient pas cherché à rendre leur appareil agréable au regard. De plus, il est le premier téléphone à posséder la fonction « décrocher/raccrocher » grâce à son mécanisme.

1910 : LE MARTY

Cet appareil est le premier appareil du réseau de l'État intégrant un appel magnétique (une magnéto), afin de contacter l'opératrice sans avoir besoin d'une pile. Ils sont aussi les premiers téléphones répondant à un cahier des charges précis, et sont ainsi produits en grande série par plusieurs sociétés. Le modèle fabriqué par l'Association des Ouvriers en Instruments de Précision (AOIP) est de loin le plus commun.

LE SIT

LE MARTY

L'ÉQUIPE Agir Ensemble VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2018

en espérant que la 4e augmentation de la fiscalité locale soit la dernière !!

VOS ÉLUS AGIR ENSEMBLE

Anne Cagin

Valérie Jaffre

Jean Le Ven

Claire Montagnon

Roland Poret

Claude Guilbert

Site « Agir Ensemble » : http://www.essartsagirensemble.fr/

Carte grise & permis de conduire,
l'État simplifie mes démarches

Dans les Yvelines, les demandes de titres (permis de conduire et certificat d'immatriculation) se font par voie électronique sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

La préfecture et les sous-préfectures ne traiteront plus au guichet les demandes de permis de conduire et de cartes grises.

Partout en France, au sein des préfectures et sous-préfectures et espaces numériques publics (mairies, cyber-espace aux Essarts-le-Roi…), les usagers pourront accéder aux sites Internet spécialisés, avec la possibilité de scanner des documents, d'imprimer les justificatifs de réception des dossiers et, le cas échéant, de se faire accompagner dans leurs démarches par un « médiateur numérique ».
Quatre points numériques sont mis en place dans le hall d'accueil de la Préfecture des Yvelines, à Versailles, ainsi que dans les trois sous-préfectures du département (Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Jolie et Rambouillet)

Quelles sont les démarches liées à la télé-procédure ?

√ demande de duplicata en cas de perte, de vol ou de détérioration
√ demande de changement d'adresse
√ demande de changement de titulaire
√ déclaration de cession de véhicule
Pour tous les autres cas, soit pour les procédures sensibles ou nécessitant une vérification, une télé-procédure complémentaire sera mise en place sur le site de l'ANTS : l'usager pourra fournir, de façon dématérialisée, les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de sa demande.

Comment faire ?

√ se rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://immatriculation.ants.gouv.fr
√ créer son compte "usager" ou se connecter à son compte existant
√ renseigner le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre et figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier
√ une fois finalisé, imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui autorise à circuler avec son véhicule et le récépissé de dépôt de la demande
√ le certificat d'immatriculation est adressé au domicile du demandeur

À noter : le compte "usager" permet de suivre l'état d'avancement de la demande. L'usager peut également avoir recours aux services proposés, d'ores et déjà, par les professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur Internet. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

Retrouvez toutes ces nouvelles démarches dématérialisées sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Une nouvelle carte mobilité pour les personnes âgées et en situation de handicap

La carte mobilité inclusion (CMI) remplace les trois cartes : priorité, stationnement et invalidité. Elle donne les mêmes droits que les anciennes cartes au format papier et est attribuée selon les mêmes conditions. Les cartes en vigueur restent valables jusqu'en 2026.
Seul le format change, la CMI est une carte en plastique, format carte bleue et dotée d'un flash code.

La CMI pourra comporter une ou plusieurs mentions : invalidité, priorité, stationnement.

- CMI priorité : le bénéficiaire doit la conserver sur lui
- CMI invalidité : le bénéficiaire doit la conserver sur lui
- CMI stationnement : à apposer en évidence sur le pare-brise intérieur du véhicule

NOUVEAUX HORAIRES DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Lundi et jeudi : 8h30-11h45
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-11h45 et 13h45-17h30.
À compter du mois de janvier 2018, le service sera ouvert les samedis suivants :

- 10 février
- 10 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 9 juin
- 7 juillet
- 1 septembre
- 15 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 8 décembre

DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'Officier de l'État Civil de la mairie.

Une figure illustre des Essarts-le-Roi nous a quittés.

Le vendredi 6 octobre dernier s'est éteint Charles Casanès.
Réfugié de la guerre d'Espagne, il était arrivé aux Essarts-le-Roi en mai 1945, après de multiples péripéties.
Il fut un collectionneur passionné de documents anciens et historiques se rapportant à notre commune et qui furent d'ailleurs abondamment utilisés pour divers expositions et articles dans le bulletin municipal.
Ce qui l'amena logiquement à s'engager dans la vie municipale et à occuper de 1989 à 1995 un poste de conseiller sous le mandat de Madeleine Derniaux. Il militait depuis et jusqu'à son décès au sein de l'association politique de gauche « Agir Ensemble ».
Charles Casanès était également un pilier de l'association philatélique des Essarts-le-Roi.
Il contribua à de nombreuses manifestations et assura longtemps de multiples services au profit des adhérents.
Nous souhaitons rendre à Charles un vibrant et très sincère hommage.

L'association « Agir Ensemble ».

La Municipalité présente ses sincères condoléances à la famille de Charles Casanes.

Nicole Henry, une femme engagée s'est éteinte.

Nicole Henry nous a quittés ce 11 décembre. Son grand charisme et son contact humain nous avaient tous conquis. Engagée dans des activités associatives et notamment à l'école de musique Aidema, elle avait rejoint la liste majoritaire "Un nouveau Cap pour les Essarts" lors des dernières élections municipales.
À son mari, ses enfants, la Municipalité présente ses sincères condoléances.

État civil

Nous rendons hommage ici, tous les mois, à nos administrés.

Bienvenue à :

- Noah JOUAULT, né le 5 septembre
- Adèle DE SOUSA, née le 7 septembre
- Louis HERANVAL, né le 14 septembre
- Sacha BELLI, né le 16 septembre
- Isabel SARAIVA PEREIRA, née le 27 septembre
- Sahel DEGOUILLES KANZARI, née le 27 septembre
- Maud LIMA VANZELER, née le 5 octobre
- Zaïma ZERROUKI, née le 7 octobre
- Ryan LARIGNON BRACONNE, né le 15 octobre
- Diakaridia TRAORE, née le14 novembre
- Lucas FONTAINE LAMPS, né le 15 novembre
- Louis David, né le 26 novembre
- Maïssa IJDAINI, PROSPER, née le 2 décembre.
- Thaïs LASERRE, née le 3 décembre
- Noussayba TRAORE, TORRES, née le 4 décembre.

Félicitations à :

- Sophia SAMY et Adiene ANBANE, le 28 octobre
- Marie-Hélène ANTONIO et Eloy DUARTE, le 11 novembre

Ils nous ont quittés :

- Jacques COMBELLES, le 20 septembre
- Claude HEQUET, le 23 septembre
- Carlos CASANES-RUGGIERI, le 7 octobre
- Henri PÉREZ, le 23 octobre
- Roland LAMBERT, le 1er novembre
- Guy DESCLOUX, le 14 novembre
- Jean-Pierre MAILLOT, le 21 novembre
- Jean-Claude FABRE, le 27 novembre
- Paulette DUFOUR épouse MONOT, le 1er décembre
- Ernesta MELCON-FERNANDEZ épouse TESTON, le 8 décembre
- Nicole MENAND, épouse HENRY, le 11 décembre

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

FÉVRIER

Vendredi 2 février à 20h :

CONCERT DE JEAN-PIERRE COMO
Salle Yves Robert (Saint-Hilarion)
Entrée libre sur réservation :
www.rt78.fr/reservations

Samedi 3 février à 20h :

CONCERT « JAMES DAWN, MISSA SOLEMNIS »
Église Notre-Dame-de-la-Bonne-Nouvelle (Raizeux)
Entrée libre sur réservation :
www.rt78.fr/reservations

Samedi 10 février à 20h :

SPECTACLE « ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ »
La Chapelle (Clairefontaine-en-Yvelines)

Dimanche 11 février à 16h :

SPECTACLE « ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ »
Foyer rural (Auffargis)
Entrée libre sur réservation :
www.rt78.fr/reservations

Vendredi 16 février à 20h :

SPECTACLE « MISTRAL ORCHESTRA »
Théâtre Le Cratère (Saint-Arnoult-en-Yvelines)
Entrée libre sur réservation :
www.rt78.fr/reservations

à la bibliothèque Sheila Choisne

Mercredi 7 février 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Samedi 10 février à 11h30 :
CONTES MUSICAUX AIDEMA
À partir de 3 ans – Entrée libre

Mardi 13 février à 17h30 :
CERCLE DE LECTURE
Entrée libre

Samedi 17 février 10h30 :
RACONTE-MOI DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Mercredi 21 février à 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Mercredi 21 février à partir de 14h30 :
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tout public – Entrée libre

Mercredi 28 février à partir de 14h30 :
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tout public – Entrée libre

Jeudi 15 février à 20h45 :

CONSEIL MUNICIPAL.
Salle des Mariages

MARS

à la bibliothèque Sheila Choisne

Du 1er au 31 mars :
TAM-TAM VOYAGE AU CŒUR DE L'ART AFRICAIN ".
Entrée libre.

Mercredi 7 mars à 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Samedi 10 mars à 11h :
CAFÉ POLAR
Entrée libre

Mardi 13 mars à 17h30 :
CERCLE DE LECTURE
Entrée libre

Mercredi 14 mars 10h30 :
ATELIER « OBJETS AFRICAINS »
Pour les 3- 5 ans.
Sur réservation : 01 30 46 48 88

Samedi 17 mars 10h et 11h :
RACONTE-MOI DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Mercredi 21 mars à 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Vendredi 23 mars à 20h :
CONFÉRENCE « À PIED JUSQU'À ROME » PAR PIERRE ALGLAVE
Entrée libre

Samedi 24 mars à 10h (durée 1h30) :
ATELIER « PHOTO-AQUARELLE »
Ados à partir de 10 ans ; adultes – Sur réservation
01 30 46 48 88

Samedi 24 mars 11h :
CAFÉ BD
Entrée libre

Mercredi 28 mars 14h et 16h :
ATELIER « PHOTO-AQUARELLE »
Ados à partir de 10 ans ; adultes
Sur réservation : 01 30 46 48 88

Samedi 3 mars :
LOTO DU LIONS CLUB
Salle polyvalente

Du 9 au 11 mars
LA RONDE DES THÉÂTRES

Jeudi 15 mars :
FESTIVAL ODYSSÉES EN YVELINES - L'OISEAU MIGRATEUR
Pour les CP / CE1.
Salle polyvalente.

Vendredi 16 et samedi 17 mars :
SIDACTION
Salle polyvalente.

Du 7 au 21 mars :
LA QUINZAINE DES POSSIBLES
Quatrième édition. Cycle de rencontres et de débats avec des intervenants engagés dans le changement et qui contribuent à faire évoluer nos sociétés. Organisée par la librairie Labyrinthes de Rambouillet et l'association Les Rencontres de Poigny. Thèmes : Éducation, Alimentation, Science et Nature. Soirée de clôture mercredi 21 mars à 20h30 Salle polyvalente aux Essarts-le-Roi. Sujet de la conférence : L'arbre et la biodiversité.

Samedi 24 Mars :
NETTOYAGE DE PRINTEMPS

24 et 25 mars à 20h30 :
FESTIVAL DE PRINTEMPS DE L'AIDEMA :
Rencontre de musiques actuelles le 24 mars à 20h30 et ciné-concert le 25 mars à 15h. Tarif : 6 € - Salle polyvalente - Infos : www.aidema.net

Jeudi 29 mars à 20h45 :
CONSEIL MUNICIPAL
Salle des Mariages

AVRIL

à la bibliothèque Sheila Choisne

Mercredi 4 avril à 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Samedi 7 avril à 11h30 :
CONTES MUSICAUX DE L'AIDEMA
À partir de 3 ans – Entrée libre

Mardi 10 avril à 17h30 :
CERCLE DE LECTURE
Entrée libre

Mercredi 11 avril, 14h30 et 16h :
ATELIER « PETITS RONDS, PETITS CARRÉS »
À partir de 6 ans – Sur réservation : 01 30 46 48 88

Samedi 14 avril à 11h :
ATELIER FAMILLE « PETITS RONDS, PETITS CARRÉS » FAMILLE ET 1 PARENT/1 ENFANT
À partir de 6 ans – Sur réservation : 01 30 46 48 88

Mercredi 18 avril à 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES
0-6 ans – Entrée libre

Mercredi 18 avril à partir de 14h30 :
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Tout public – Entrée libre

Samedi 28 avril
RACONTE- MOI DES HISTOIRES
0-6 ans. Entrée libre